



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LES HPV EN MILIEU SCOLAIRE

Les infections à papillomavirus humains (HPV) sont très fréquentes et hautement transmissibles, essentiellement lors des contacts sexuels. On estime ainsi que 80% de la population est en contact à un moment de sa vie avec ces virus. Souvent asymptomatiques, les infections à HPV sont parfois à l'origine de lésions précancéreuses et/ou des cancers du col de l'utérus et d'autres cancers, par exemple celui de la gorge, de la vulve ou de l'anus. La vaccination contre les HPV prévient jusqu'à 90 % de ces infections. Elle est recommandée depuis plusieurs années chez les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans.

Afin d'améliorer la couverture vaccinale chez les filles et les garçons et comme annoncé par le Président de la République le 28 février 2023, une campagne nationale de vaccination contre les HPV en milieu scolaire est déployée annuellement en France à partir de la rentrée scolaire 2023-2024 par le ministère de la Santé et de la prévention en lien avec le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse.

Il est ainsi proposé à tous les élèves des classes de cinquième d'être vaccinés contre les infections à HPV.

La protection complète s'obtient avec deux doses de vaccins. Les deux doses seront fournies à six mois d'intervalle sur l'année scolaire de cinquième.

Cette vaccination est totalement gratuite et sera réalisée par des équipes mobiles issues notamment des centres de vaccination et composées de personnels qualifiés et équipés pour la vaccination des adolescents.

L'accord écrit des deux parents sera demandé. Le jour de la séance de vaccination, les enfants, dont les parents ont autorisé la vaccination, devront être munis de leur carnet de santé ou de vaccination.

Des séances d'informations pourront être organisées pour les parents et les élèves de cinquième. Les personnels de santé de l'éducation nationale (infirmier et médecin scolaires) peuvent également répondre à vos questions.

Pour plus d'informations sur cette vaccination, vous pouvez :

- Vous renseigner auprès de votre médecin
- Consulter le dépliant d'information sur la vaccination HPV joint à ce courrier
- Consulter les sites :

e-cancer.fr



vaccination-info-service.fr

